

BUDGET SUPPLEMENTAIRE
EXERCICE 2022 - BUDGET ANNEXE ILE AUX OISEAUX
Note explicative de synthèse

Le budget primitif 2022 du budget annexe ile aux Oiseaux a été voté le 14 décembre 2021.

Aujourd'hui, nous vous proposons d'ajuster les crédits ouverts au budget île aux Oiseaux de cet exercice 2022 dans le cadre du budget supplémentaire.

Ils constateront notamment l'affectation des résultats 2021 et les ajustements liés à l'avancement des projets.

Ces ajustements impactent les sections d'investissement et de fonctionnement, en dépenses et en recettes aussi bien en réel et qu'en ordre.

Ce budget supplémentaire se décompose par section comme suivant :

I – Section de fonctionnement :

A) Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses d'exploitation figurent dans la présentation générale du budget en page II A2 du budget sous la forme du tableau suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Budget supplémentaire	Total
Chapitre 011 : Charges à caractère général	34 700,00		36 600,00	71 300,00
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	52 000,00			52 000,00
Chapitre 014 : Atténuation de produits	0,00			
Chapitre 65 : Autres charges courantes	0,00			
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	86 700,00	0,00	36 600,00	123 300,00
Chapitre 66 : Charges financières	0,00			0,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles				
Chapitre 022 : Dépenses imprévues			377,99	377,99
TOTAL DEP. REELLES DE FONCTIONNEMENT	86 700,00	0,00	36 977,99	123 677,99
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	52 100,00		197 900,00	250 000,00
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 950,00		-13 950,00	7 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	73 050,00	0,00	183 950,00	257 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	159 750,00	0,00	220 927,99	380 677,99
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BS 2022	159 750,00	0,00	220 927,99	380 677,99

Au Budget supplémentaire, les dépenses de fonctionnement augmentent de **220 927,99€**.

Les dépenses de fonctionnement prévues au Budget Supplémentaire 2022 sont les suivantes :

a) En dépenses réelles pour un montant cumulé de 36 977,99€

- **au chapitre 011 « Charges à caractère général »** pour un montant de **36 600€**. Elles correspondent pour l'essentiel aux études floristiques et faunistiques à réaliser dans le cadre du plan de gestion et aux travaux intérieurs de la cabane tchanquée n°53.
- **au chapitre 022 « Dépenses imprévues »** pour un montant de **377,99€** au titre des arrondis.

b) En dépenses d'ordre pour un montant cumulé de 183 950€

- **au chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »** pour un montant de **197 900€**, correspondant à l'autofinancement libre dégagé par la section de fonctionnement.
- **au chapitre 042 « Opération d'ordre de transfert entre sections »** pour un montant de **-13 950€**, conformément au tableau d'amortissement prévu. Les dotations aux amortissements 2022 sont désormais évaluées à un montant de 7 000€.

B) Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement figurent dans la présentation générale du budget en page II A2 du budget sous la forme du tableau suivant :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Budget supplémentaire	Total
Chapitre 013 : Atténuation de charges				
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine & ventes diverses	76 850,00			76 850,00
Chapitre 73 : Impôts et taxes				
Chapitre 74 : Dotations et participations	82 900,00		-43 200,00	39 700,00
Chapitre 75 : Autres prod. de gestion courantes				
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	159 750,00	0,00	-43 200,00	116 550,00
Chapitre 76 : Produits financiers				
Chapitre 77 : Produits exceptionnels				
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	159 750,00	0,00	-43 200,00	116 550,00
Chapitre 042 : Opérations ordre transfert entre sections				
TOTAL REC.D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	159 750,00	0,00	-43 200,00	116 550,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0,00		
002 Excédent de fonctionnement reporté			264 127,99	264 127,99
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT BS 2022	159 750,00	0,00	220 927,99	380 677,99

Au Budget Supplémentaire 2022, les recettes de fonctionnement augmentent de **220 927,99€**.

Les recettes de fonctionnement prévues au Budget supplémentaire 2022 sont imputées :

a) En résultat de fonctionnement reporté pour un montant de 264 127,99€ :

- **au compte 002 « Résultat reporté »** pour un montant de **264 127,99€** conformément à la délibération d'affectation des résultats 2021 de ce budget annexe.

b) En recettes réelles de fonctionnement pour un montant cumulé de - 43 200€ :

- **au chapitre 74 « Dotations et participations »** pour un montant de **- 43 200€** au titre des subventions du Département (-14 400€) et de l'Agence de l'eau Adour/Garonne (-28 800€). Ces subventions prévues au titre du plan de gestion de l'île sont reportées sur l'exercice 2023. Les subventions maintenues correspondent uniquement aux aides en matière de personnel.

c) En recettes d'ordre de fonctionnement pour un montant de 0 € :

- **le chapitre 042 « Opérations ordre de transfert entre sections »** n'est pas mouvementé dans le cadre du Budget Supplémentaire 2022.

La section de fonctionnement du Budget Supplémentaire 2022 du budget annexe de l'île aux Oiseaux s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 220 927,99€.

Après vote du Budget Supplémentaire 2022, le budget annexe de l'île aux Oiseaux s'équilibrera en section de fonctionnement à 380 677,99€.

II – Section d'investissement :

A) Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement figurent dans la présentation générale du budget en page II A3 du budget sous la forme du tableau ci-après :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Budget supplémentaire	Total
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles				
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	205 850,00	0,00	184 000,00	389 850,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours				
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	205 850,00	0,00	184 000,00	389 850,00
Chapitre 10 : Dotations, Fonds divers et réserves				
Chapitre 16 : Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières				
Chapitre 020 : Dépenses imprévues			583,04	583,04
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00	0,00	583,04	583,04
Chapitre 45 : Travaux pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	205 850,00	0,00	184 583,04	390 433,04
Chapitre 040 : Autres opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	205 850,00	0,00	184 583,04	390 433,04

Au 31/12/2021, aucun engagement n'a été constaté en dépenses d'investissement en restes à réaliser sur le budget annexe Ile aux Oiseaux.

Au Budget Supplémentaire 2022, **les dépenses d'investissement augmentent de 184 583,04€.**

Elles sont imputées :

a) En dépenses réelles pour un montant cumulé de 184 583,04€ :

- **au chapitre 21 « immobilisations corporelles »** pour un montant de **184 000 €**. Ces dépenses nouvelles correspondent aux travaux de rénovation de la cabane de gestion n°21.
- **au chapitre 020 « dépenses imprévues »** pour un montant de **583,04€** au titre des arrondis.

b) En dépenses d'ordre pour un montant cumulé de 0 € :

- **le chapitre 040 « opérations de transfert entre sections » n'est pas mouvementé** en dépenses d'ordre d'investissement.

B) Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement figurent dans la présentation générale du budget en page II A3 du budget sous la forme du tableau ci-après :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Budget supplémentaire	Total
Chapitre 13 : Subventions	132 800,00	0,00	-91 625,00	41 175,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours				
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	132 800,00	0,00	-91 625,00	41 175,00
Chapitre 10 : Dotations (hors 1068)				
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières				
Chapitre 024 : Produits de cessions				
TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 45 : Travaux pour compte de tiers				
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	132 800,00	0,00	-91 625,00	41 175,00
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	52 100,00	0,00	197 900,00	250 000,00
Chapitre 040 : Autres recettes d'ordre	20 950,00	0,00	-13 950,00	7 000,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	73 050,00	0,00	183 950,00	257 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	205 850,00	0,00	92 325,00	298 175,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			0,00	0,00
001 Solde d'exécution d'investissement reporté			92 258,04	92 258,04
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT BS 2022	205 850,00	0,00	184 583,04	390 433,04

Au 31/12/2021, aucun engagement n'a été constaté en recettes d'investissement en restes à réaliser sur le budget annexe Ile aux Oiseaux.

Au Budget Supplémentaire 2022, les recettes d'investissement augmentent de **184 583,04€**.

Elles sont imputées :

a) En résultat d'exploitation reporté pour un montant cumulé de 92 258,04€ :

- au compte 001 « Résultat reporté » pour un montant de **92 258,04€** conformément à la délibération d'affectation des résultats 2021 de ce budget annexe.

b) En recettes réelles d'investissement pour un montant cumulé de - 91 625€ :

- au chapitre 13 « Subventions d'investissement » pour un montant de - **91 625€** correspondant à l'ajustement de -26 055 € de la subvention de l'Agence de l'eau Adour Garonne au montant qui sera perçu sur 2021 et à l'annulation de la subvention du Parc Marin (-65 570 €).

c) En recettes d'ordre d'investissement pour un montant cumulé de 183 950€ :

- au chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » pour un montant de **197 900€** (Contrepartie du chapitre 021 en dépenses d'ordre de fonctionnement).

- **au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »** pour un montant de **-13 950€** au titre de l'amortissement des immobilisations de ce budget annexe (Contrepartie du chapitre 042 en dépenses d'ordre de fonctionnement).

La section d'investissement du Budget Supplémentaire 2022 du budget annexe de l'Ile aux Oiseaux s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 220 927,99€.

Après vote du Budget Supplémentaire 2022, le budget annexe Ile aux Oiseaux s'équilibrera en section d'investissement à la somme de 390 499,04€.

La délibération a donc pour objet de :

- EXAMINER les différents chapitres qui constituent le budget annexe Ile aux Oiseaux,
- ADOPTER le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Ile aux Oiseaux,
- CHARGER Monsieur le Maire de l'ensemble des formalités administratives relatives à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220412-DEL2022_04_208-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2022

Affichage : 14/04/2022

Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET

